

## 66 nouvelles rames pour la ligne 9

**Le Conseil du STIF, sous la présidence de Jean-Paul Huchon a voté l'acquisition de 66 nouvelles rames de métro. Elles sont destinées à remplacer celles utilisées actuellement sur la ligne 9 du métro.**

### ❖ 66 nouvelles rames pour la ligne 9

Le STIF a décidé l'acquisition de 66 trains MF01 pour remplacer les rames MF67 actuellement affectées à la ligne 9 en utilisant la tranche optionnelle sur le marché contracté avec le consortium Alstom – Bombardier – Areva par la RATP pour le renouvellement des rames des lignes 2 et 5. Le coût plafond de l'investissement est de 330M€ financé à 50% par le STIF en subvention directe.



MF 67



MF01

Le STIF retient le même modèle d'aménagement que celui retenu pour les lignes 2 et 5, offrant 557 places dont 92 assises (158 en incluant les strapontins en heures creuses), et les mêmes fonctionnalités, notamment la ventilation réfrigérée, de sorte à homogénéiser progressivement les équipements du matériel roulant moderne sur l'ensemble du réseau.

Livraison entre fin 2013 et fin 2016, dans la continuité de la production des rames destinées à la ligne 5.

### **MF01 : Matériel de nouvelle génération avec un saut qualitatif majeur par rapport à l'existant**

- Réduction importante du niveau sonore intérieur/extérieur
- Ventilation réfrigérée
- Amélioration de la circulation des voyageurs dans la rame
- Intercirculation de bout en bout
- Ouverture automatique des portes
- Information dynamique des voyageurs
- Diminution de 30% de la consommation d'énergie
- Fiabilité et disponibilité nettement accrues

### La ligne 9

Elle relie le pont de Sèvre à la Mairie de Montreuil sur 19.5 km.

130 millions de voyageurs par an, (quatrième position en termes de charge annuelle, après les lignes 1,4 et 7)

Charge dimensionnante : 15300 voyageurs par heure et par sens en heure de points.

### Contact Presse :

Sébastien Mabile › 01 47 53 28 42 › 06 15 39 21 58 › [sebastien.mabile@stif.info](mailto:sebastien.mabile@stif.info)

### ❖ Dans le cadre d'une politique globale

Dans le cadre du contrat actuel entre le STIF et la RATP, plusieurs opérations sont en cours et financées par le STIF par le biais de ce contrat (dans le cadre de la contribution C2 concernant les charges d'amortissements et financières en application du plan quadriennal d'investissement) :

- Rénovation des 66 rames de la ligne 13 (terme : fin 2011 – 112M€)
- Acquisition de 49 rames pour la ligne 1 (terme : mi 2013 – 446 M€)
- Acquisition de 95 rames pour les lignes 2 et 5 (terme : fin 2013 - 650 M€)

En 2010, l'évolution du contexte législatif régissant les relations entre le STIF et la RATP (loi dite ORTF), caractérisé notamment par le transfert au STIF de la propriété du matériel roulant de la RATP (bus, tramway, funiculaire, métro et RER), a impliqué la mise en place progressive d'une nouvelle gouvernance des investissements entre l'autorité organisatrice et l'exploitant du réseau.

Le STIF a donc décidé d'engager une véritable réflexion stratégique d'ensemble en lien avec la RATP, sous la forme d'un Schéma Directeur du matériel Métro. Ces études permettront ainsi la définition des futurs matériels destinés à remplacer les parcs rénovés au début des années 2000, et la planification des investissements dans le cadre du développement du réseau. Sur le plan financier, de tels besoins avaient déjà été intégrés au volet Matériel Roulant du plan de mobilisation régional pour les transports en commun. Pour mémoire, ce Plan estimait les besoins en matériel roulant ferré des nouveaux projets (RER, tramway, métro) à 9,442 Mds € constants sur la période 2010-2025 et à 15 Mds € en y incluant le renouvellement des matériels.

Ces investissements viennent en complément du programme actuellement en cours de modernisation de l'ensemble des trains d'Ile-de-France, qui prévoit que tous les trains du réseau ferré seront neufs, récents ou rénovés en 2016.